



Marie-Antoinette Maupertuis,  
Presidente di l'Assemblea di Corsica  
Présidente de l'Assemblée de Corse



Gilles Simeoni,  
Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica  
Président du Conseil exécutif de Corse



Marie-Jeanne Nicoli,  
Presidente di u Cunsigliu ecconomicu, suciale, di  
l'ambiente è culturale  
Présidente du Conseil économique, social,  
environnemental et culturel

Aiacciu, u 23 di maghju di u 2022

## CUMUNICATU DI STAMPA

### **Réunion de la Conférence sociale : adoption à l'unanimité de la nécessité d'intégrer la question sociale dans le processus de négociation « à vocation historique » entre la Corse et l'Etat**

La « Conférence sociale pour le respect des droits fondamentaux des citoyens de Corse dans le domaine économique et social » a été lancée en 2018 à l'occasion de la crise dite « des gilets jaunes », afin de traiter les problèmes majeurs qui touchent au quotidien l'ensemble des corses, frappant au premier chef celles et ceux qui se trouvent en situation de précarité et de pauvreté.

La Conférence sociale a vocation à impliquer l'ensemble des acteurs (élus, acteurs institutionnels, syndicats, associations, collectifs, etc..).

Dans le contexte social particulièrement dégradé que connaît la Corse, et à la veille de l'ouverture du processus de négociation « à vocation historique » acté entre la Corse et l'Etat à l'occasion de la visite du Ministre Gérald Darmanin dans l'île, le Président du Conseil exécutif de Corse, la Présidente de l'Assemblée de Corse, et la Présidente du CESEC ont souhaité réunir la Conférence sociale à Bastia.

Lors de la réunion de ce jour, qui s'est tenue en présence notamment des organisations syndicales et des institutions consulaires, la Conférence sociale a réaffirmé, avec solennité et à l'unanimité, la nécessité d'intégrer un volet social et économique dans le processus de négociation qui va s'ouvrir avec l'Etat.

La Conférence sociale a également acté la nécessité de solliciter l'intégration, en application du principe d'adaptation législative, de mesures spécifiques consacrées à la Corse à l'occasion de la discussion et du vote du projet de loi sur le pouvoir d'achat prévu au mois de juillet prochain.

La Conférence sociale travaillera à des propositions concrètes dans ces deux domaines dans le cadre d'un groupe de travail dédié réunissant l'ensemble des acteurs concernés.